



## **1er juillet 2016 : Requiem pour l'égalité des citoyens à circuler dans un véhicule motorisé, quels que soient leurs moyens - Requiem pour l'écologie constructive.**

Concorde : 8h00. A l'heure marquant symboliquement le début des interdictions de circulation, la FFAC, la FPMC, l'UDELCIM, 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES ont manifesté pacifiquement leur détermination à ne pas accepter que le Maire de Paris instaure **une nouvelle inégalité, cette fois institutionnelle, où l'argent déterminera l'accès des citoyens à la liberté de circuler** dans le véhicule motorisé qui correspond à leurs besoins.

Soutenant malgré tout des actions favorables à une lutte efficace contre la pollution générée par le trafic routier, **la FFAC se veut une plateforme de citoyenneté et prône une écologie constructive au détriment d'une punition financière infligée aux Franciliens** pour qui la voiture n'est ni un luxe gratuit ni un plaisir égoïste mais, dans la majorité des usages, une contrainte faute d'alternatives dans un quotidien devenu complexe en Ile de France depuis que les distances ont augmenté entre habitat, emploi, commerces et services.

La FFAC souligne une campagne indigne instrumentalisée par la Mairie de Paris à l'encontre des Franciliens qui utilisent actuellement leur voiture, campagne dans laquelle ils sont qualifiés de «pollueurs inconscients préoccupés de confort et non de santé », quand ils sont les premiers à souffrir de la pollution au volant ou au guidon de leur véhicule pris chaque jour dans leurs déplacements.

Ces citoyens appellent depuis 50 ans à ce que des politiques collectives réalisées à l'échelle de la région Ile de France replacent les emplois et les domiciles, les lieux de commerce et les lieux de loisirs et de service, dans des distances qui permettent de se passer le plus souvent possible de véhicule au quotidien.

**Faire du vélo au quotidien est devenu un luxe de jeune cadre urbain habitant proche de son travail tandis que la voiture devient le symbole du citoyen expulsé de la ville faute de moyens** et contraint à un véhicule particulier lorsque les transports collectifs ne suffisent pas. Ce n'est pas en punissant les citoyens qu'on améliore un urbanisme inhumain mis en place pendant 5 décennies.

**Interdire par tranche d'âge des véhicules n'a pas d'effet avéré sur la cause même des déplacements imposés au Franciliens, mais brise le principe d'égalité indissociable de notre République**

**Interdire en 2016 des véhicules autos ou motos de plus de 20 ans**, c'est afficher une mesure socialement injuste et écologiquement inefficace, laissant le problème de fond perdurer alors que ces véhicules n'apportent quasiment rien de part leur nombre et de part leur technologie, à la production de « particules fines », PM 10 et PM2,5, à la source de problèmes graves de santé publique.

**Interdire en 2020 des véhicules de plus de 9 ans**, c'est autoriser les seules catégories CSP++ à pouvoir circuler librement dans un véhicule hybride ou électrique alors que tous les autres citoyens devront soit assumer des crédits supplémentaires, soit subir des transports collectifs insuffisants et totalement inadaptés.

Par son aspect punitif, cette politique, coercitive à l'excès, creuse la tombe de l'écologie attendue par tous et montrée actuellement comme un instrument au service des plus aisés.

La Fédération française des Automobilistes Citoyens (FFAC) demande à Mme Hidalgo de **surseoir à ces interdictions et de s'engager clairement sur des solutions concrètes pour tous avec l'ensemble des élus de la région Ile de France et des communes de la petite et grande couronne** :

#### **POUR DES ALTERNATIVES VIABLES AU VEHICULE INDIVIDUEL :**

- **Construire et développer des parkings gratuits aux entrées de Paris ou aux entrées des gares** et des terminaux de transport collectif. Actuellement les parcs relais absorbent 104.000 places chaque matin, sont complets, payants, mal situés, et en diminution puisque le foncier est vendu pour les transformer en bureaux bien souvent vides.

- **Financer la quasi-gratuité des transports à l'échelle de la région comme de la Ville de Paris** pour que ce mode de déplacement soit encore plus attrayant pour tous et non augmenter les tarifs pour psychologiquement donner le signal inverse à la population attentive ;

- **Accélérer le financement des chantiers de transports collectifs** qui démarrent à peine pour le Grand Paris Express et exiger enfin que les RER et autres systèmes vieillissants depuis 30 ans soient rendus ponctuels, propres, confortables et sécurisés, et surtout plus fréquents, en surface comme en sous-sol ;

- **Repenser les trajets et les parcs de bus dans Paris** en multipliant les navettes plus petites, électriques et adaptés aux nouveaux déplacements. Ces lignes n'ont jamais évolué depuis leur création et sont inadaptées.

- **Rendre les transports collectifs** réellement accessibles aux personnes souffrant d'un handicap et contraintes au véhicule individuels pour assurer leurs déplacements. La RATP accumule un déficit inacceptable sur presque tous les métros parisiens.

- **Repenser la dépollution des transports en métro comme en bus** qui transportent plus de particules fines nocives au quotidien pour les passagers que la circulation automobile pour ses utilisateurs.

- **Appuyer le STIF pour une réduction du prix du Pass Navigo** et l'adoption de tickets permettant les correspondances bus/métro et métro/bus, et non uniquement les correspondances bus/bus ou métro/métro comme c'est le cas actuellement ;

- **Prononcer un moratoire sur la fermeture des voies sur Berges** dans l'attente de solutions alternatives viables permettant de diminuer significativement les flux de circulation. Eviter un report massif sur les quartiers parisiens centraux ou les communes limitrophes, au détriment de la santé et de la qualité de vie de leurs habitants comme des conducteurs qui seront contraints de subir des embouteillages sans fin ;

- **S'engager dans une politique d'urbanisme réellement concertée** avec les communes limitrophes, la Région d'Ile-de-France et les promoteurs immobiliers pour repenser et optimiser les flux de déplacement des travailleurs au regard des bassins d'emploi et des bassins d'habitation afin de rapprocher les uns des autres et cesser d'obliger les franciliens à recourir à leur véhicule personnel pour leurs trajets domicile-travail ;

#### **POUR UNE ECOLOGIE INCITATIVE :**

- **Dissocier les aides offertes** (Pass Navigo, abonnements Autolib'/Vélib', aide à l'achat d'un vélo électrique) **de la « renonciation » à la propriété de tout véhicule motorisé pendant 5 ans** alors que c'est l'usage quotidien excessif qui est pénalisant pour la santé publique et non l'usage ponctuel pour sortir de Paris ou pour des questions d'ordre strictement privé ;

- **Poursuivre le développement des modes doux comme le vélo** en prônant un partage apaisé de la voie publique sans opposer les cyclistes aux autres usagers de la route comme c'est le cas actuellement, afin de donner aux automobilistes et motards qui le peuvent, l'opportunité de pouvoir se passer progressivement de leur véhicule dans la Ville quand il n'est qu'une contrainte ;

- **Appuyer, auprès de l'Etat, la modification d'une fiscalité qui, aujourd'hui, incite les professionnels à utiliser des véhicules diesel au détriment des autres carburants, et notamment de l'essence.** Un véhicule de société fonctionnant au diesel peut ainsi récupérer 100% de la TVA lors de l'achat et 100% de la TVA sur le carburant utilisé. Un véhicule de société fonctionnant à l'essence : 0% !

- **Développer une véritable aide financière régionale pour une modernisation du parc des utilitaires qui dépasse les 15 % du prix d'un véhicule neuf et en l'étendant, surtout, au marché de l'occasion** soumis à un contrôle technique garantissant que le véhicule homologué est conforme à la législation en vigueur pour pouvoir rouler.

#### **POUR UNE ECOLOGIE SOLIDAIRE :**

- **Mettre en place des mesures restrictives et protectrices de la santé publique en cas de pics de pollution avérés** mais en traitant les citoyens de manière "égalitaire", sans discrimination par l'argent comme ce sera le cas avec des interdictions par tranche d'âge des véhicules ;

- **Prévoir une aide financière spécifique aux personnes à mobilité réduite non titulaires de la carte de stationnement pour handicapés**, qui ont besoin d'un véhicule personnel adapté pour se déplacer quotidiennement ;

- **Prendre en compte dans toute mesure, les citoyens ayant des obligations, qu'elles soient de service, liées à leurs croyances ou leurs pratiques et qui ne leur permettent pas de respecter des interdictions sur des jours et des horaires ouvrés officiels.**

#### **POUR UNE ECOLOGIE CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMEE DES VEHICULES :**

- **Etendre et augmenter massivement au parc de l'occasion les aides au renouvellement des véhicules des particuliers**, au lieu de les limiter au parc neuf, ce qui limitera la surconsommation de véhicules neufs comme le recyclage prématuré d'un parc de centaines de milliers de véhicules devenus obsolètes au bout de 9 ans dès 2020.

- **Inciter financièrement à la conversion à tout dispositif dépolluant avéré** comme le GPL des véhicules à essence.

- **Accélérer la recherche sur le recyclage valorisé des véhicules** dont les déchets croissants à ce jour encombrant encore trop des sites naturels du Nord de la France spécialisés dans l'automobile.

- **Ralentir voire cesser la production de véhicules trop polluants à l'horizon 2030 comme le suggèrent d'autres pays européens**, et changer pour cela la politique mise en place par les Pouvoirs publics depuis 20 ans pour que les citoyens cessent d'être incités à consommer du diesel urbain en nombre. Les mêmes Pouvoirs publics viennent culpabiliser ces consommateurs de leur apport à la pollution globale en leur demandant maintenant de s'en priver prématurément. Remplacer 1 diesel par 1 Hybride, qui le financera demain ?

L'écologie constructive peut être l'affaire des automobilistes et des motards conscients des enjeux de santé publique et tout autant responsables que les piétons et les cyclistes (catégories auxquelles ils appartiennent également...) de l'évolution de notre pays, de nos déplacements, de notre ville et de nos vies.

Ne laissons pas détruire l'écologie indispensable à notre avenir en la caricaturant par une mesure liberticide la rendant si punitive et socialement injuste que chaque citoyen y deviendra peu à peu hermétique.

**Automobilistes, motards, cyclistes, piétons, soyons citoyens ensemble et solidaires pour un Grand Paris accessible à tous, et appliquons des solutions concrètes aux questions de santé publique sans créer d'interdictions discriminatoires.**